

## Poste de Professeur des Ecoles à pourvoir – rentrée 2016 au lycée français Victor Hugo de Sofia

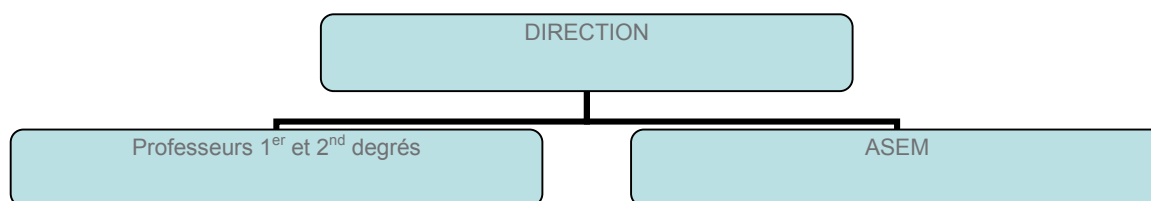
### Personnel éducatif

Fonction : **ENSEIGNANT 1<sup>er</sup> degré** - enseignement en classe ou remplacement  
Spécialité : **sans**

### Rattachement hiérarchique :

L'enseignant est sous contrat avec le Lycée Victor Hugo de Sofia.

Il est placé sous l'autorité du chef d'établissement, par délégation sous l'autorité du directeur des sections primaires ; travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative (ASEM et autres professeurs des premier et second degrés).



### Mission principale :

Assurer toutes les charges incombant à un enseignant professeur des écoles dans le système de référence de l'Education nationale française :

- exercer sa responsabilité au sein du système éducatif et ses particularités locales
- exercer sa responsabilité dans l'établissement
- exercer sa responsabilité dans la classe dont il a la charge et/ou en échange de service

Cette mission s'exerce dans le cadre particulier du lycée français Victor Hugo de Sofia – Bulgarie, Etablissement français à gestion parentale conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

### Missions spécifiques au poste confié :

(ref. BO n°30 du 25 juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation)

- **Agir de façon éthique et responsable**
- **Maîtriser la langue française pour communiquer et enseigner**
- **Maîtriser les disciplines enseignées**

- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- Organiser le travail de la classe
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Evaluer les élèves
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication :.
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires :
- Se former et innover

### **Éléments d'évaluation:**

Une expérience avérée (supérieure à trois années d'exercice) de l'enseignement dans un établissement français sur le territoire français et/ou dans un établissement français de l'étranger sera appréciée.

Temps de service : 27 heures hebdomadaires.

Membre à part entière de l'équipe pédagogique du lycée, le professeur participera à l'ensemble des réunions pédagogiques et conseils organisés dans l'année.

Il est attendu de l'enseignant qu'il s'investisse dans le cadre des activités péri-scolaires organisées par l'association de parents d'élèves.

Des qualités évidentes de communication seront exigées.

Le dossier de candidature devra être accompagné de toutes pièces permettant de justifier des composantes de carrière (attestations d'emploi, courriers de recommandation de directeurs d'établissement, rapports d'inspection ou de visites, attestations de formation continue...)